

L'information scientifique et technique en URSS : rapport sur un voyage d'études, septembre 1969

Autor(en): **Jordi, Liliane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation**

Band (Jahr): **46 (1970)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-771121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

biet des Bildungsbibliothekwesens, das Mißtrauen von rechts und links, waren nicht ganz zu besiegen und führten zu jener Einschränkung, welche die Bibliothek dann schwer behindert hat. Indem die SVB die föderalistischen Grenzen überspielen wollte, hatte sie sich finanziell zwischen Stuhl und Bank gesetzt.

Mit der Beratung der Benutzungsordnungen für die Haupt- und Kreisstellen, der Festsetzung der Leihgebühren und vieler anderer Geschäfte ging das Jahr 1920 zu Ende. Der Luzerner Kantonsbibliothekar Joh. Bättig faßte die starken Eindrücke aus jener Zeit wie folgt zusammen: «Es war eine imposante Leistung an theoretischer Klärung volksbibliothekarischer Aufgaben und Probleme und an Organisationsarbeit, was von dem Gründer Dr. Hermann Escher und seinem kleinen Stab von Mitarbeitern mit sachlicher Treffsicherheit bewältigt wurde». Und Dr. Marcel Godet sagte vor der versammelten Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare: «L'œuvre, une fois lancée, sans doute nous échappera, comme la semence à la main du semeur. Mais nous aurons rempli, vis-à-vis du pays, qui en recueillera plus tard les fruits, un grand devoir».

Fortsetzung in der nächsten Nummer

L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN URSS

Rapport sur un voyage d'études, septembre 1969,
par *Liliane Jordi*, Genève

En septembre 1969, l'ADBS (Association des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés — Paris) a organisé en collaboration avec le groupe Documentation de l'ANRT un voyage d'étude en URSS.

Au cours de ce voyage, nous avons pu visiter des bibliothèques telles que la Bibliothèque Lénine, à Moscou, les GPNTB (Bibliothèque pour la Science et la Technique) de Moscou et Novosibirsk, la bibliothèque publique d'Etat Saltykov-Scedrin à Leningrad, de même que des centres de documentation, dont le VINITI (Institut d'Information scientifique et techniques de l'Union des Républiques d'URSS) le TSNIPI ou Institut central pour l'information en matière de brevets, le Centre d'information scientifique et technique de Novosibirsk et le Centre de documentation de l'Agence TASS.

Ces visites ont été complétées par un entretien avec Monsieur Arutiunov, Directeur du GKNT ou Comité d'Etat du Conseil des Ministres chargé de la Science et de la Technique.

Ces visites et cet entretien nous ont permis d'esquisser la structure de la diffusion documentaire en URSS qui peut être schématisée comme le fait voir le plan ci-contre.

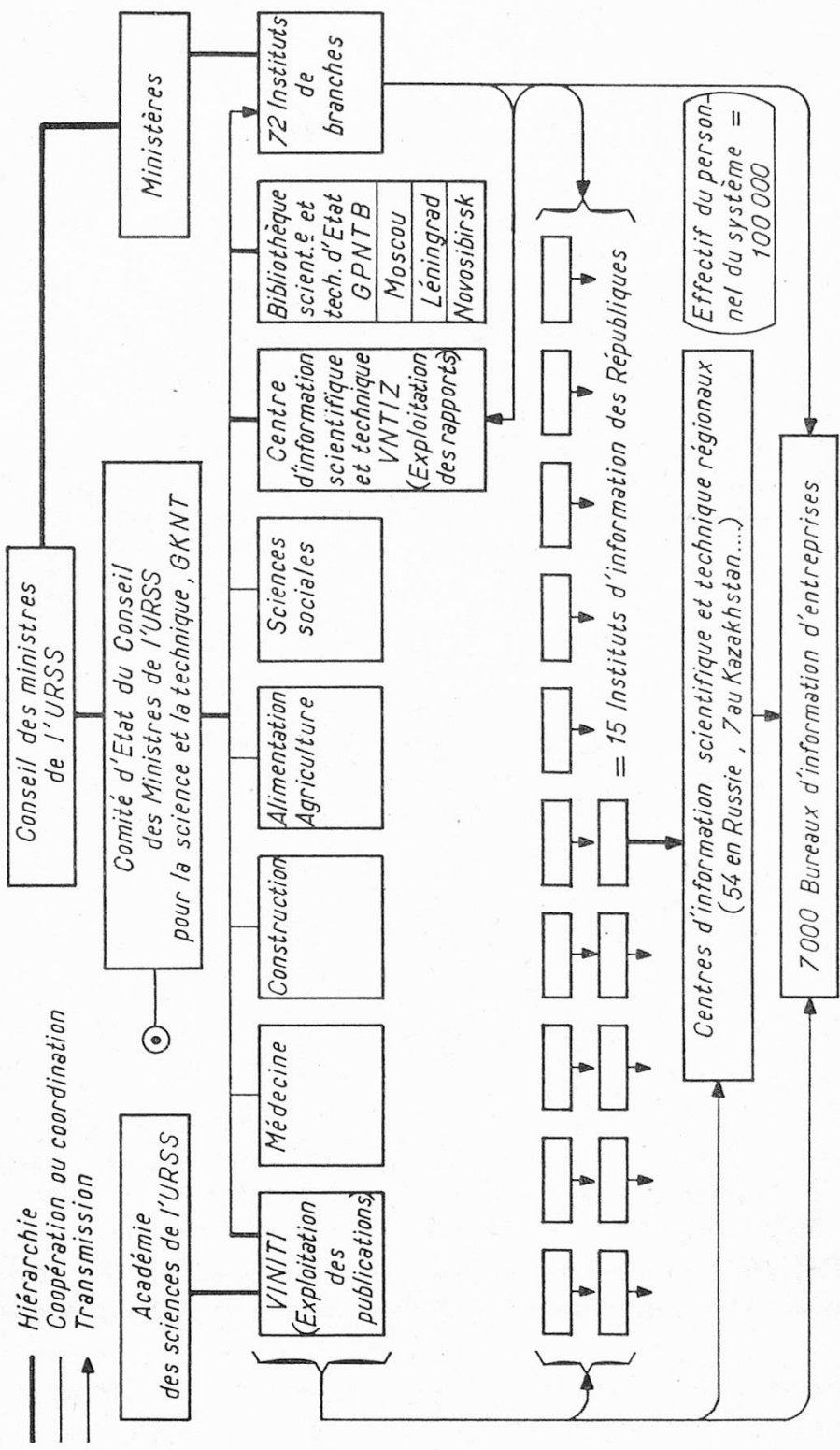
Ce système occupe environ 100 000 personnes et est placé sous l'autorité du GKNT. Les instituts par branche dépendent directement des ministères correspondants. L'information triée par les instituts tels que le VINITI, la Médecine, la Construction, etc. est diffusée directement à l'utilisateur ou selon une répartition géographique pour arriver aux services de documentation d'entreprise, par l'intermédiaire des centres régionaux. Ces derniers assurent éventuellement les traductions dans les différentes langues officielles de l'Union soviétique.

La première tâche de ce réseau documentaire est de référencer et de codifier l'information. Il s'efforce également d'automatiser et de mécaniser ses services afin d'offrir un accès direct à la documentation par ordinateur. Les centres spécialisés doivent s'orienter vers la diffusion sélective de l'information. On attend également de ce réseau documentaire un rôle de vulgarisateur, assuré surtout par les centres spécialisés.

Parallèlement à cette activité, ces différents instituts se livrent à des travaux de recherche. Ils visent en particulier à unifier les systèmes de recherche documentaire par la création de catalogues collectifs, par exemple. L'automatisation documentaire si elle n'est pas encore appliquée communément, n'en fait pas moins l'objet de nombreuses études. La formation de documentalistes qualifiés préoccupe également les responsables de l'information. Elle a débuté par des cours d'enseignement et de recyclage donnés par le VINITI et doit se poursuivre par le développement d'un enseignement universitaire de deux à trois ans. C'est le GKNT qui coordonne ces travaux.

Parmi les centres de documentation visités, le plus ancien et un des plus importants est le VINITI. Créé il y a 17 ans, sa tâche est de récolter dans une littérature spécialisée les informations touchant une autre spécialisation ou de trier une littérature à spécialisation mal définie. La croissance des documents est de 5% par jour. L'institut reçoit 20 000 revues par an. Le premier stade du traitement scientifique de la littérature se fait dans un département dont les tâches principales sont de choisir les revues que l'on désire recevoir, de gérer les abonnements et de répartir les articles dans les différentes sections. 110 personnes travaillent dans ce département. Elles sont groupées selon leur connaissance d'une langue étrangère. Parmi elles, certaines ont également une formation scientifique.

SCHEMA DU SYSTEME D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'URSS
 (D'après exposé de M. ARUTIUNOV, Du GKNT de l'administration de l'information scientifique et technique le 18/9/69)



⊙ N.B. Pour être complet le tableau devrait encore mentionner : la bibliothèque Lénine et les 20000 bibliothèques des Républiques d'instituts et d'entreprises, l'institut de recherches sur l'information technique, la classification et l'indexation, le comité des normes et instruments de mesure, les instituts relevant du comité des inventions et découvertes (liaisons de coordination), dont l'effectif n'est pas pris en compte.

On traite chaque année 1 500 000 articles sur les 4 000 000 parus dans les 20 000 revues. Un million d'articles sont retenus et des résumés sont publiés dans la revue signalétique «REFERATIVNYJ ZHURNAL» (RZ). Les périodiques, à leur arrivée sont répartis dans les différentes sections linguistiques et les articles intéressants sont envoyés aux différentes sections «Matière». Nous avons visité la section Physique.

Cette dernière reçoit les photocopies des articles avec les fiches établies lors du premier tri. Son travail est de répartir ces articles entre les analystes. Ce sont des physiciens établis dans toute la Russie. L'institut occupe ainsi, à temps partiel, 20 000 personnes. Le temps accordé pour faire l'analyse et rédiger le résumé varie selon la distance et l'occupation du physicien. Une rédaction scientifique examine les résumés à leur retour à l'institut et les passe à une rédaction littéraire qui en corrige la forme. Ils paraissent ensuite dans le REFERATIVNYJ ZHURNAL. On compte en moyenne 5 mois et demi entre la parution d'un article et l'édition de son résumé dans le RZ. Ce dernier est mensuel.

Depuis 1968, la section Physique édite également une revue spécialisée sur la théorie des champs et les particules élémentaires. Elle touche beaucoup plus d'articles que le RZ et est rédigée en anglais et en russe. 50 périodiques sont traités pour l'établissement de cette revue. Les sources, le nom des physiciens qui traitent le sujet et le titre sont indiqués. Il n'y a pas de résumé. Ce traitement prend deux mois.

Des revues du même type sur le plasma et la physique nucléaire sont au stade expérimental. Le choix de ces domaines est déterminé selon la demande des physiciens.

Pour le moment, l'automatisation n'est pas très développée au VINITI. Un MINKS 22 publie des index auteurs, Kwic et titres.

Un autre institut dont la création est beaucoup plus récente nous a frappés par son dynamisme. C'est le TSNIPI ou Institut Central pour l'information en matière de brevets. Il a été fondé en 1962, à l'époque où l'URSS commençait à songer aux marchés extérieurs et s'intéressait aux problèmes de la propriété industrielle. Intérêt qui l'a amenée d'ailleurs à adhérer en 65 à l'Union Internationale sur la Protection de la propriété industrielle ou Union de Paris.

Le TSNIPI comporte quatre sections, soit, études scientifiques, Publication des informations, Renseignements, Propagande scientifique.

La *Section des études scientifiques* s'occupe principalement de questions juridiques, droit soviétique et droits des pays étrangers, notamment droit de priorité et application de la Convention Interna-

tionale. A ce titre l'institut participe aux travaux des organismes internationaux, tels que l'ICEREPAT. Cette section tient également des statistiques sur l'utilisation de la documentation et sur l'économie procurée par l'utilisation des inventions.

D'importants travaux de mécanisation sont conduits: traitement automatique de la documentation émanant des brevets, traduction automatique orientée vers l'établissement d'un métalangage sur base sémantique (anglais → russe et japonais → russe), composition automatique d'index, statistiques linguistiques, gestion du mouvement des documents dans l'institut, etc.

La *section des publications* édite trois fois par mois la gazette des inventions enregistrées. Elle traduit en russe l'Official Gazette américaine avec mention de la classification internationale et de la classification soviétique. Elle traduit également les bulletins officiels d'abrégiés de brevets de 22 pays, dont l'Allemagne, le Japon, la Grande-Bretagne. Ces traductions systématiques sont sensées éviter la duplication. L'économie réalisée ainsi est évaluée à 15 millions de roubles par an (?).

La section édite également des revues concernant le travail scientifique de l'institut. Quatre séries sont publiées: législation, exploitation des inventions, mécanisation de l'information sur les brevets, méthodologie et pratique des inventions.

Elle édite aussi des manuels pour les praticiens par exemple sur la rédaction des revendications aux Etats-Unis. Elle publie enfin la traduction des classifications étrangères.

Le *service de renseignements* a la mission principale de répondre aux questions posées par les entreprises, par lettre, télex ou téléphone. Ce service est gratuit, sauf dans certains cas: documentation pour un procès, par exemple.

Il est également le centre de traduction de toutes les publications étrangères sur les brevets. Pour faire une traduction, tout organisme doit avoir son autorisation.

Le groupe chargé de la *propagande scientifique* doit publier des informations sur les problèmes de brevets dans les différentes branches de l'industrie. Il prépare des émissions de radio ou de télévision ou des expositions destinées à familiariser les gens avec les problèmes de protection intellectuelle.

Nous n'avons peut-être pas découvert en Union Soviétique des techniques documentaires révolutionnaires, mais nous avons été impressionnés par l'ampleur du système. Il ne nous a pas été possible d'atteindre l'utilisateur au niveau de l'entreprise pour savoir comment le flot d'information arrive à l'autre bout du circuit et évaluer ainsi l'efficacité de cet appareil. Cependant, l'importance des

moyens mis en œuvre nous indique que la fonction documentaire est considérée en URSS comme essentielle pour le développement scientifique et technique. Il est facile pour nous occidentaux d'évoquer de puissants ordinateurs ou quelques réalisations spectaculaires pour rassurer ceux qui craignent que chez nous l'importance de la fonction documentaire soit sous-estimée. Pourtant dans nos pays où l'on n'a pas encore défini une politique de la documentation scientifique et technique, où le nom de documentaliste ne représente souvent rien pour les non initiés, on devrait mieux réaliser l'effort fait ailleurs pour mieux exploiter l'information, pour la rendre accessible à tous et surtout pour inculquer à chacun non seulement la nécessité de se documenter, mais surtout qu'il existe des méthodes rationnelles pour le faire efficacement.

Un rapport très détaillé sur la documentation scientifique et technique en U.R.S.S. a été publié sous la forme d'un numéro spécial de DOCUMENTALISTE, revue publiée par l'Association Française des Documentalistes et des Bibliothécaires Spécialisés (A. D. B. S.), en avril 1970 et que l'on peut obtenir au prix de F 35 auprès de l'A.D.B.S., boîte postale 96, 75-Paris Ve. Le titre en est: «L'information scientifique et technique en U.R.S.S. Compte rendu d'un voyage d'études. Moscou — Léningrad — Kiev — Novosibirsk, 10—22 septembre 1969».

DOKUMENTATION IM BETRIEB

Ein Kurs der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation

Dr. Marius Hammer,

Sektionschef beim Eidgenössischen Statistischen Amt, Bern

Die Aktualität des folgenden Beitrages ist aus dem neuesten Mitteilungsblatt (Nr. 3 und 4/1970) des Schweizerischen Wissenschaftsrates ersichtlich. Unter dem Abschnitt «Probleme der Dokumentation in der Schweiz» wird der Jahresbericht der Expertenkommission für Fragen der wissenschaftlichen Dokumentation wiedergegeben. Als vorrangliche Maßnahme erachtet die Kommission unter anderem Einführungs- und Fortbildungskurse für Bibliothekare und Dokumentalisten, insbesondere in moderner Informationstechnik, in Zusammenarbeit mit der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation und der Vereinigung schweizerischer Bibliothekare.